

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
15 janvier 2009  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Dixième session extraordinaire d'urgence**  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est**  
**occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-quatrième année**

**Lettres identiques datées du 14 janvier 2009,**  
**adressées au Secrétaire général et au Président**  
**du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent**  
**de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Voici 19 jours qu'Israël, la Puissance occupante, a déclaré une guerre sans merci au million et demi de Palestiniens qui vivent dans la bande de Gaza. Depuis, les responsables israéliens ne cessent de clamer, sans vergogne, que leurs actions qui, selon plusieurs organismes israéliens ou internationaux de protection des droits de l'homme, relèvent des crimes de guerre, se poursuivront en dépit des appels internationaux pour une cessation immédiate des hostilités. Nous sommes las d'entendre, dans les déclarations des responsables israéliens, leur obstination à ignorer le texte de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Il va sans dire que c'est, de leur part, une ignoble marque de mépris et de déni des Nations Unies, du Conseil de sécurité et de la volonté de la communauté internationale. Le message véhiculé est clair : avec la puissance militaire et un certain appui politique, l'on peut littéralement commettre meurtres, crimes de guerre et actes d'agression en toute impunité, autrement dit, se placer au-dessus du droit international. C'est là une menace pour la stabilité et la sécurité de la région qui ne saurait être tolérée plus longtemps par la communauté internationale.

Au moment où nous rédigeons la présente, les bombardements israéliens avaient fait parmi les Palestiniens un millier de morts, dont 400 femmes et enfants, et près de 5 000 blessés, dont 400 très graves. La machine de guerre d'Israël n'épargne rien ni personne : pas un recoin de la bande de Gaza n'a échappé à cette campagne de destruction et, tandis que nous dressons le bilan de cette guerre, nous devons de rappeler que les forces d'occupation israéliennes empêchent les héroïques secouristes palestiniens de se rendre dans divers quartiers du secteur frontalier de la bande de Gaza où se trouvent des cohortes de civils palestiniens blessés à l'intérieur de leurs maisons ou ensevelis sous les décombres de leur logis. Le Comité international de la Croix-Rouge a confirmé que les militaires israéliens ont manqué à l'obligation que leur impose le droit humanitaire international de



s'occuper des blessés et de les évacuer. Hélas, le personnel médical sur le terrain confirme que le nombre de victimes dont il fait désormais état se limite aux morts et aux blessés qu'il peut récupérer. Les survivants des bombardements israéliens ne cessent de témoigner qu'alors qu'ils fuyaient leurs villes et quartiers de Gaza, ils côtoyaient d'innombrables cadavres en décomposition gisant sur le sol ou sous les décombres, ajoutant au traumatisme et à la peur qu'ils éprouvaient.

La nuit, les tirs d'artillerie et les avions de combat israéliens ont continué à pilonner les quartiers résidentiels de la bande de Gaza, n'épargnant rien ni personne, pas même les cimetières. Dix-sept Palestiniens ont été tués pendant la nuit dans des circonstances qui ne font qu'avérer encore la brutalité de la guerre menée par Israël. Selon des sources médicales palestiniennes, plusieurs civils palestiniens fuyant les bombardements ont été pris pour cible par les forces israéliennes, comme à Khan Younes, où ils ont tué une femme et blessé plusieurs membres de sa famille. Plus au nord, dans les camps de réfugiés d'Al-Shate' et de Jabaliya, les bombardements israéliens ont touché des appartements situés dans des immeubles résidentiels, tuant et blessant plusieurs civils.

Sur le terrain, les preuves se multiplient, corroborées par les experts internationaux en armement de Human Rights Watch, de l'utilisation par les forces israéliennes de missiles et d'obus d'artillerie au phosphore blanc dans les quartiers densément peuplés de la bande de Gaza. À Khuzaa, au sud de Khan Younes, à Beit Hanoun et à Jabaliya, des Palestiniens déplorent le bombardement de leurs maisons, incendiées par les obus israéliens, qui provoquent des brûlures et émettent une fumée blanche étouffante qui, vue du ciel, ressemble à une méduse dont les tentacules précipiteraient des boules de feu sur les civils innocents. Les médecins de Gaza ont à maintes reprises demandé de l'aide pour soigner des blessures et des brûlures graves, jamais vues auparavant. Selon eux, certaines des armes employées par Israël brûlent la chair humaine jusqu'à l'os, tandis que d'autres ont pour effet d'amputer et de déchiqueter les corps, laissant dans l'organisme des éclats qui ne peuvent être détectés par radiographie et qui tuent le patient alors qu'il a été traité pour des blessures décelables. Ces types d'amputations et de blessures indétectables sont comparables, selon les experts et les médecins, à celles imputables à l'utilisation d'explosifs denses à métal inerte, une arme illégale et extrêmement dangereuse.

Tout aussi alarmantes sont les accusations portées par l'organisation israélienne de défense des droits de l'homme, B'Tselem, qui dénonce les forces israéliennes pour avoir tiré, à Khuzaa, au sud de Khan Younes, sur une femme de 50 ans, Rawia al-Najjar, alors que, arborant un drapeau blanc, elle tentait de fuir le village bombardé. Nul n'a réussi à la rejoindre et, du coup, elle gît encore par terre, blessée, et peut-être morte à l'heure qu'il est. Selon des témoins oculaires nommément cités par l'organisation, Rawia avait décidé de se risquer hors de chez elle en arborant un drapeau blanc pour signaler aux forces israéliennes que les civils du secteur voulaient fuir les bombardements. Or, elle a été prise pour cible dès qu'elle a franchi le pas de sa porte, alors qu'elle se conformait aux instructions des forces israéliennes, qui avaient intimé par haut-parleur aux résidents l'ordre d'évacuer leurs maisons en affichant un drapeau blanc et de se mettre à l'abri dans une école non loin de là. Toujours à Khuzaa, B'Tselem fait savoir que, selon des témoins oculaires, les soldats israéliens auraient tué Mohamad al-Najjar, âgé de 54 ans, Ahmad al-Najjar, âgé de 25 ans, et Khalil al-Najjar, âgé de 80 ans, et blessé plusieurs autres personnes qui, fuyant leur maison pour regagner l'école où les

forces israéliennes leur avaient ordonné de se réfugier, arboraient pourtant un drapeau blanc.

Tandis que ces meurtres et destructions gratuits sont commis sur le terrain à Gaza, il nous faut écouter les propos scandaleux des hauts responsables israéliens. M<sup>me</sup> Tzipi Livni, Ministre israélienne des affaires étrangères, a déclaré aux médias israéliens que son pays avait atteint son objectif, qui, selon ses mots, consistait à montrer qu'Israël peut se livrer, à Gaza, aux actes les plus déments, sans inhibition aucune. Cette manière de se vanter, sans vergogne, du massacre de centaines de civils et de la destruction de toute une région occupée, ne peut que susciter une condamnation sans réserve. Dans un autre exemple d'incitation au crime, un politicien de la droite israélienne, Avigdor Lieberman, a exhorté l'armée israélienne à raser Gaza, en employant, selon ses mots, les mêmes moyens dont les États-Unis ont usé contre le Japon pendant la Seconde Guerre mondiale, se référant ainsi à la bombe atomique. Voilà qui, en toute abjection, équivaut à un appel pur et simple au meurtre de masse et au génocide.

Les images déchirantes en provenance de Gaza ne souffrent aucun démenti, pas plus que les témoignages poignants des militants des droits de l'homme et des médecins, scandalisés par la brutalité et l'acharnement de la guerre menée par Israël contre la population sans défense de Gaza. Dans les cimetières de Gaza, les Palestiniens ne trouvent plus de place pour enterrer leurs morts et se retrouvent contraints de réutiliser d'anciennes tombes pour leurs êtres chers. Jusqu'à quand, nous vous demandons, l'humanité pourra-t-elle tolérer une telle violation des principes élémentaires de la dignité humaine à Gaza? À Gaza, les valeurs de l'humanité sont bafouées par une brutale Puissance occupante dont les crimes ne connaissent pas de limites. Mais l'heure n'est plus aux discours : la population terrorisée et bombardée de Gaza mérite plus de la communauté internationale que des paroles, des promesses ou des espoirs qui, jusqu'ici, n'ont pas réussi à empêcher une seule bombe israélienne de briser les vies d'une autre famille palestinienne, ou de détruire l'innocence et la santé mentale d'un autre enfant palestinien.

Nous apprécions les efforts diplomatiques actuellement déployés par le Secrétaire général, Ban Ki-moon, mais le temps presse, et c'est immédiatement, et non lorsque Israël le jugera bon, qu'il faut mettre un terme à cette agression.

La présente lettre fait suite aux 331 lettres que nous vous avons déjà adressées à propos de la crise qui perdure dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, depuis le 28 septembre 2000. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 12 janvier 2009 (A/ES-10/437-S/2009/30), constituent les annales des crimes qu'Israël, Puissance occupante, commet contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. La Puissance occupante doit répondre de tous ces crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits de l'homme du peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice (vous trouverez dans l'annexe d'une lettre ultérieure les noms des victimes, une fois que celles-ci auront été toutes identifiées).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent de la Palestine  
(*Signé*) **Riyad Mansour**

---